

Exercices gymnastiques et jeux.

I. Chasses et pêches.

Resp Pf pl A 0127 (8 doc.) : Chasse & pigeonniers :

[Paysage]. – s.l. : s.n., s.d. – 1 pl. gr.s.c. ; justif. : 125 x 90 mm.

Resp Pf pl A 0127/1

Arrêt du parlement de Toulouse, portant inhibitions & défenses de faire depaistre aucune sorte de bétail dans les terres des particuliers, sans leur permission par écrit, à peine de cinq cens livres d'amende. comme aussi de chasser dans lesdites terres pendant que les fruits seront sur prié, sous la meme amende de cinq cens livres & de confiscation de leurs armes. – A Toulouse : de l'imprimerie d'Antoine Colomiez, 1695. – 4 p. : armes et bandeau gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl A 0127/2

Arrêt du conseil d'état du roi, du 3 octobre 1722. Qui fait défenses à Charles Cordier & à tous autres chargez de la reine des domaines du roi, de chasser ou d'assermer la chasse, conjointement ou séparément sur lesdits domaines ; & à tous fermiers & autres, sous prétexte de leurs baux, de tirer sur l'étenduë desdits domaines ; & à tous roturiers, de quelque qualité & condition qu'ils soient, d'y porter les armes, à peine de 500 livres d'amende. – A Toulouse : chez Claude-Gilles Lecamus, [1722]. – 8 p. : armes et bandeau gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl A 0127/3

Arrêt de la cour de parlement de Toulouse, qui défend de bâtir des pigeonniers ou pigeonnières dans les terres des serigneurs, & ordonne la démolition de ceux qui sont bâtis ; avec le prononcé de l'ordonnance du senéchal de Toulouse, dont étoit appel. Du 4 juillet 1725. – A Toulouse : chez Claude-Gilles Lecamus, [1725]. – 4 p. : bandeau gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl A 0127/4

Arrêt de la cour de parlement de Toulouse, du 18 mars 1729. Qui fait défenses à ceux qui ne possèdent pas la justice ou fiefs nobles & non imposez à la taille, de chasser en aucuns tems & en aucune maniere que ce soit ; & à ceux qui en ont droit de chasse, de chasser aux perdrix pendant la presente année – A Toulouse : chez Claude-Gilles Lecamus, [1729]. – 8 p. : armes et bandeau gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl A 0127/5

Arrêt de la cour de parlement, du cinq septembre mil sept cent soixante-six, concernant la chasse & le port d'armes. Extrait des registres du parlement. – A Toulouse : de l'imprimerie de la veuve de Me Bernard Pijon, [1766]. – 4 p. : bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl A 0127/6

Instruction contenant griefs, pour les officiers de l'état major d'Aigues-Mortes pendant la cause du nommé Bouroulon, successeur du gouvernement d'Aigues-Mortes & autres accusés, appellans. Contre les Sieurs Sérié, négocians de Montpellier ; intimés / Monsieur Desinnocens, rapporteur. Me Douyau, avocat. Chapon, procureur. – s.l. : s.n., s.d. – 18 p. : bandeau gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl A 0127/7

Déclaration du roi, donnée à Versailles, le 9 mars 1780, concernant les attroupemens avec port d'armes. Avec l'arrêt de registre, du 20 mai 1780. – A Toulouse : de l'imprimerie de noble J.A.H.M.B. Pijon, [1780]. – 4 p. : bandeau gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl A 0127/8

II. Jeux divers.

Resp Pf pl A 0128 (2 doc.) : Procès verbal du Comte de Périgord – Défense de jouer – Cartes à jouer :

Ordonnance de Sa Majesté qui déffend les assemblées de jeu - Paris, 4 X^{bre} 1717 :

Ordonnance de Sa Majesté qui déffend les assemblées de jeu. – A Paris : chez Jean de la Caille, [1717]. – 4 p. : bandeau gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl A 0128/1

Cartes à jouer – 8^{bre} 1701 – Impôts sur cartes & jeu de tarots :

Edit du roy. Portant imposition de dix-huit deniers sur chaque jeu de cartes & tarots au profit de Sa Majesté. Donné à Fontainebleau au mois d'octobre 1701. – A Toulouse : de l'imprimerie de Claude-Gilles Lecamus, [1701]. – 4 p. ; 4°.

Resp Pf pl A 0128/2

Resp Pf pl A 0129 (3 doc.) : Loteries :

Arrest du parlement – Défense de faire des loteries & rafles, 1769 :

Arrest de la cour de parlement, du 20 mars 1769, qui défend de faire & permettre des loteries & rafles. Extrait des registres du parlement. – A Toulouse : de l'imprimerie de la veuve de Me Bernard Pijon, [1769]. – 4 p. : bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl A 0129/1

1718 juillet. Loterie de l'hotel de ville à vingt-cinq sols le billet [Planche de 10 bons pour la loterie de l'Hotel de ville n°112]. – s.l. : s.n., [1718]. – 1 f. : sceau gr.s.b. ; justif. : 420 x 210 mm.

Resp Pf pl A 0129/2

Loterie – Liste des numéros et noms ou devises ausquels sont échus les lots du mois de juillet 1718 :

Liste des numéros, et noms ou devises ausquels sont échus les lots du mois de juillet 1718. De la loterie ordonnée par édit et déclaration du roy du mois d'août 1717 pour le remboursement des billets de l'état, composée de quatre cens quatre-vingt-un lots, tirée dans la grande salle de l'hôtel de ville de Paris, le vendredy quinziesme de juillet 1718 dix heures du matin. – A Paris : chez P.A. Le Mercier, [1718]. – 16 p. ; 4°.

Resp Pf pl A 0129/3